

CONDITIONS FINANCIÈRES

COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique s'élève à 6300€ pour l'année 2025/2026.

Selon votre situation à l'entrée en formation, le coût peut être pris en charge. 100% des élèves ont eu une prise en charge durant la formation 2025/2026.

Qui prend en charge?

- Votre CPF (Compte Personnel de Formation) + la région Normandie par abondement du reste à charge.
- La région Normandie pour les poursuites de scolarité
- L'OPCO dont votre entreprise dépend
- Vous même par l'autofinancement



AIDES FINANCIÈRES À VOTRE DISPOSITION

Pour vous aider durant votre formation, différentes aides sont à votre disposition selon votre situation personnelle.

Pour le coût de la vie :

- Bourses pour les étudiants des formations sanitaires et sociales
- Allocations Pôle Emploi
- Rémunération Régionale à hauteur de 4,77€ de l'heure de formation pour les demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle Emploi, sorti du système scolaire depuis 9 mois ou plus

Pour passer votre permis de conduire :

L'aide au permis permet une prise en charge de 50%, dans la limite de 600€ du coût de l'accompagnement à la conduite (code de la route déjà obtenu ou en cours d'acquisition).



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SITUEZ NOUS

L'IFAS est idéalement situé au cœur de l'Hôpital Privé de la Baie, au 2ème étage du bâtiment.

Hôpital Privé de la Baie
1 Avenue du Quesnoy
50300 AVRANCHES

INFORMATIONS PRATIQUES

Restauration : Le midi il est possible de déjeuner au restaurant d'entreprise avec des tarifs préférentiels ou bien de réchauffer son repas sur place.

Hébergement : L'Ifas ne dispose pas d'internat mais il est possible de se loger au Foyer des jeunes travailleurs d'Avranches.

Accueil des personnes en situation de handicap : Les locaux de l'Hôpital Privé de la Baie et de l'Institut de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à notre référent handicap en amont de votre formation.

RETROUVEZ NOUS

☎ 02 33 68 62 52

✉ ecoleas@vivalto-sante.com

🌐 <https://hopitalprivedelabaie.vivalto-sante.com/notre-etablissement/presentation/institut-de-formation/>

📷 @hopitalprivedelabaie



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS MICHÈLE GUILLOU

PRÉSENTATION

L'IFAS Michèle Guillou est un institut de formation préparant au diplôme d'Aide-soignant depuis 1971.

Nous avons à cœur de faire découvrir les métiers du soin en mettant en avant l'humain, l'écoute et le prendre soin.

Nous sommes un IFAS à taille humaine où nous formons des élèves avec pédagogie et innovation.

Notre institut s'efforce d'être dans une démarche d'amélioration pédagogique constante avec des outils novateurs : chambre de simulation et son mannequin haute-fidélité ou encore e-learning.

Contactez-nous pour plus d'informations 



ACCÈS À LA FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

Pour accéder à la formation il faut :

- Être âgée d'au moins 17 ans le jour de la rentrée
- Répondre aux obligations vaccinales (*immunisation hépatite B, DTP*)
- Fournir un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

L'accès à la formation peut se faire par différentes voies : Ces dossiers seront présents sur le site internet et à l'accueil de l'Hôpital Privé de la Baie à par.

Inscription à l'épreuve de sélection 2026. Un dossier sera à compléter et à transmettre dans les délais indiqués; Sélection du 07/04 au 22/05/2026

Inscription ASHQ (*Agents des Services Hospitaliers Qualifiés*)

Public visé :

Les candidats avec employeur pour financer la formation :

- Les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Les agents de service

Les candidats sans employeur et qui respectent les conditions d'ancienneté peuvent également s'inscrire dans l'IFAS.

Ces dossiers d'inscription spécifiques seront présents sur le site internet et à l'accueil de l'Hôpital Privé de la Baie du 07/04 au 19/06/2026

Inscription par la voie de l'Apprentissage

Merci de contacter le CFAPSS qui est en charge des places en apprentissage. Ils sont joignables au 02.31.53.98.38.

Site internet : www.cfapss-normandie.com

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

ALLÈGEMENT DE FORMATION

Certains diplômes ouvrent à des dispenses ou des allègements pour certains modules de formation. Ci-joint la synthèse des volumes horaires de formation en fonction de la certification déjà obtenue.

DEAS	DEAS 2021 (formation complète)	DEAP 2006	DEAP 2021	BAC PRO ASSP 2011	BAC PRO ASSP 2022	BAC PRO SAPAT	Titre professionnel ADVF	Titre professionnel ASMS	DEAES 2021	DEAES 2026 Spécialités	ARM 2019	Ambulancier 2006	
Accompagnement individuel	77	77	77	77	77	77	77	77	77	77	77	77	
Cours	BLOC 1	168	98	77				98	112	112	112	147	168
	BLOC 2	294	98	70	294	259	294	259	294	224	273	217	203
	BLOC 3	91	21					21	56	21	21	42	42
	BLOC 4	35					35	35		21	35	35	21
	BLOC 5	105	35				105	77	63		35	35	63
Total formation théorique	770	329	224	371	336	511	567	602	455	553	553	574	
Stages Formation clinique	770	245	245	350	350	490	595	595	420	420	595	595	
Total cursus	1540	574	469	721	686	1001	1162	1197	875	973	1148	1169	

pour plus de détail rendez-vous sur le site internet

FORMATION COMPLÈTE

La formation se déroule sur 44 semaines de septembre à fin juillet avec une alternance d'enseignement théorique et de formation en milieu professionnel.

L'enseignement théorique : Il est composé de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés, séquences d'apprentissages pratiques et gestuels, travaux pratiques préparés, encadrés et animés par les formateurs ou des professionnels de santé.

La formation en milieu professionnel : Les élèves en formation complète réalisent 4 stages de 5 à 7 semaines, soit 22 semaines, dans des structures sanitaires et sociales variées.

Ces différents stages permettent de découvrir différents types de structures et d'affiner le projet professionnel de l'élève.